Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-13-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 20 juin 2024

PUBLIE LE :

0 4 JUIL. 2024

Délibération n°240620-13 : Don de 5 contremarques - Fête annuelle de la ville du Pecq

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 JUIN 2024

PRESENTS

AIGREMONT Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE CHAMBOURCY Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

MAREIL-MARLY

MARLY-LE-ROI

AIGREMONT Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE

Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE

LE VESINET

Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE
Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes		7
QUORUM		8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	,
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	•	7 pour le compte administratif (1 abstention) 8 pour les autres délibérations (1 abstention)

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-13-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

OBJET: DON DE 5 CONTREMARQUES - FETE ANNUELLE DE LA VILLE DU PECQ

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

CONSIDERANT que la Ville du Pecq organise sa fête annuelle le samedi 22 juin 2024 ;

CONSIDERANT que durant cette journée, la Ville propose des activités en accès gratuit et organise des jeux et défis, dont les gagnants sont récompensés par des lots offerts par divers partenaires d'Île-de-France ;

CONSIDERANT que la Ville du Pecq a sollicité le Syndicat afin d'être partenaire de cette manifestation en faisant don d'entrées au sein du Dôme ;

CONSIDERANT que le Syndicat souhaite répondre favorablement à cette demande dans le cadre de la logique des relations institutionnelle et entre la Ville et le Syndicat ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention),

APPROUVE le don de 5 contremarques « Entrée piscine individuelle » d'une valeur unitaire de 6,5 euros à la Ville du Pecq, dans le cadre des animations de la fête annuelle prévue le samedi 22 juin 2024 ;

AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce don.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 0 4 JUIL. 2024

Transmis en Préfecture et affiché le 0 4 JUIL, 2024

Emma SADOUN Secrétaire de séance Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal